Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1978)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Hay, Alexandre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVANT-PROPOS

1978 aura été une année marquante pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Jamais, au cours de son histoire plus que centenaire, exception faite de la période de la Seconde Guerre mondiale, l'Institution n'a été engagée simultanément sur autant de fronts et dans autant de pays qu'en cette année. Le continent africain a eu le privilège peu enviable d'être le principal théâtre d'opérations du CICR, ayant connu, à lui seul, huit conflits armés majeurs. De la mer Rouge aux rives de l'Atlantique, de la Méditerranée aux côtes de l'océan Indien, le CICR a été présent dans une vingtaine de pays africains pour apporter protection et assistance à des centaines de milliers d'innocentes victimes, dans leur immense majorité des femmes et des enfants. Mais le bruit des armes n'a pas été l'apanage de la seule Afrique. Il a résonné également au Moyen-Orient, plus particulièrement au Liban, dans la péninsule indochinoise, en Amérique centrale, pour ne citer que les champs de bataille les plus importants.

Parallèlement à son action en faveur des victimes des conflits armés, le CICR a étendu sa protection et son assistance à des milliers de personnes privées de liberté pour des motifs d'ordre politique, ainsi qu'à leurs familles plongées dans l'angoisse et souvent condamnées à la misère. L'action humanitaire du CICR en faveur des détenus politiques, bien que modeste dans ses ambitions, a été pour beaucoup d'entre eux une lueur d'espérance dans l'obscurité de l'univers carcéral.

Appelés à intervenir dans des situations où la passion et la violence l'emportent le plus souvent sur la raison et le respect de la personne humaine, les délégués du CICR ont payé un lourd tribut à l'idéal de la Croix-Rouge. En 1978, quatre d'entre eux sont tombés au champ d'honneur: Louis Gaulis, au Liban; Alain Bieri, Claude Chatora et André Tièche en Rhodésie-Zimbabwe. Ces morts brutales ont été durement ressenties par le CICR, tant à Genève que sur le terrain, sans parler de l'immense chagrin qu'elles ont causé dans les cœurs des parents et des amis des victimes. Ces tragiques événements ont rappelé au monde, s'il en était encore besoin, combien dangereuse et délicate est la mission des délégués du CICR. Ils ont aussi mis en évidence l'impérieuse nécessité de faire mieux connaître et comprendre aux dirigeants politiques, aux combattants, comme au grand public, la signification de la mission de la Croix-Rouge ainsi que les prin-

cipes qui la guident, en particulier ceux de neutralité et d'impartialité. Cet effort d'information et de diffusion, qui exige une mobilisation de l'ensemble du mouvement, devrait conduire, dans les zones de conflits armés, à un plus grand respect des signes protecteurs de la croix, du croissant et du lion-et-soleil rouge.

L'importance des engagements du CICR en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine, tant par le nombre des conflits que par leur étendue, a exigé de la part de la communauté internationale et du monde de la Croix-Rouge un soutien financier, matériel et logistique considérable. Aussi le CICR tient-il à exprimer sa vive gratitude aux gouvernements, aux Sociétés nationales et aux institutions publiques et privées qui, par leurs contributions en espèces et en nature, lui ont permis de remplir sa mission de protection et d'assistance. Il dit sa reconnaissance particulière au peuple et aux Autorités suisses qui, depuis de nombreuses années, assurent de manière inconditionnelle le financement de plus de la moitié de son budget ordinaire.

Alexandre Hay Président du CICR

In Han